



COMPTE-RENDU DU DÉBAT DU 18 MARS 2018 17h-18h30 aux Prairiales, Epernon

Jardins partagés, nouveau lien à la nature ou phénomène de mode ?

Débat préparé par Emilia Chantre et Nicolas Mack
36 participants

Intervenants (dans l'ordre de présentation) :

- Marie Paniez : membre des associations « Chez Basile » (<http://www.chezbasile.fr/>) et « Permapolis » (<http://permapolis.fr/>) investies dans l'agriculture urbaine ;
- Anna Maria Megiovanni et Ugo Cassanello : trésorière et président de l'association « Jardin des idées » (<http://www.lejardindesidees.org/>) à Bailleau-Armenonville dans la commune de Gallardon ;
- Joffrey Deschamps : replantation de vignes (sur un terrain privé) et création d'un verger conservatoire (sur un espace communal) à Villemeux-sur-Eure.

Au cours du débat, les intervenants ont présenté leurs projets et expériences, et des questions de l'auditoire ont nourri les échanges.

Jardins partagés : retours d'expériences locales

Marie présente une association créatrice de jardins et de vergers urbains : au pied d'immeubles, sur des terrains communs de 200 à 500 m², le long des lignes de RER... Elle cite notamment comme exemples :

- un verger abandonné de 1,7 hectares (ha) à Igny (91), réhabilité par le collectif (<https://ignyvalleecomestible.jimdo.com/>),
- un jardin au cœur d'un square public au niveau de la Halle PaJol (Paris 18^e) (<http://vergersurbains.org/category/commun-jardin/>), partagé par les habitants du quartier, avec des objectifs pédagogiques et un rôle social.

Ugo et Anna Maria expliquent leur démarche et illustrent leur expérience dans le cadre du « Jardin des idées » créé sur un terrain communal de 3 ha près de Gallardon (28). Cette zone humide naturelle est divisée en espaces collectifs et parcelles individuelles. C'est un lieu d'observation pour notamment expérimenter la permaculture. La terre n'est pas retournée, il n'y a pas d'emploi de pesticides, le sol est paillé et la mécanisation est le plus possible réduite. Quant à la gestion du jardin, les décisions (semis, récoltes, attributions des espaces collectifs/privatifs...) sont prises ensemble, notamment lors de l'Assemblée Générale de l'association. Une signalétique a été mise en place pour identifier les zones et espaces, et un cahier rempli collectivement permet de suivre les activités réalisées sur le site. Le jardin est ouvert au public (fermé par une simple barrière, sans clef), 7 jours sur 7 et du lever au coucher du soleil.

Le jardin est géré par une association d'une vingtaine d'inscrits (cotisation de 20 €/an) et un e-mail d'information est envoyé chaque semaine à plus d'une centaine d'adresses. Les dépenses sont minimales car la gestion du jardin repose sur le volontariat, la récupération et des dons de matériel. Les graines produites dans le jardin sont conservées pour les semis de l'année suivante.

Ce jardin a aussi une dimension pédagogique (en lien avec l'association Eure-et-Loire nature notamment) avec l'organisation de visites et d'ateliers tournants pour les enfants, et le repérage des espèces endémiques.

Joffrey relate son expérience dans un hameau près de Villemeux-sur-Eure (28) d'une part sur un terrain comprenant un espace agricole privé (vignoble) et une chapelle en ruine. Une association regroupant une soixantaine de personnes (surtout des connaissances) a été créée (cotisation annuelle de 25€). Chacun achète ses pieds de vigne ce qui a permis d'auto-financer l'achat des 900 pieds. C'est une culture sur le long terme car une vigne ne donne du raisin qu'au bout de 3 ans.

Le travail est réalisé collectivement. Si la plantation des pieds de vigne a connu une forte participation, il est souvent difficile de mobiliser les gens pour les autres travaux (taille des vignes...). Le sol est travaillé avec un fermier.

D'autre part, un autre terrain a été défriché avec des bénévoles et un gazon a été semé. La vigne est arrosée grâce à un puits découvert sur le lieu et restauré (une sécheresse avait précédemment conduit à la perte de 40 % des pieds). Un des objectifs est d'y créer un verger conservatoire en réimplantant des variétés d'arbres anciennes, disparues localement mais trouvées dans des départements voisins. Ce projet réalisé sur un terrain communal de 1 000 m² a reçu une subvention de la mairie de Chaudon.

Un participant a présenté l'association des Jardins de Cocagne (<http://www.reseaucocagne.asso.fr/cest-quoi-un-jardin-de-cocagne/>). Ce réseau national, qui existe depuis plus de 20 ans, reçoit des subventions de l'état et appuie des initiatives locales favorisant la réinsertion sociale. Il vise à contribuer à la mutualisation et au partage d'acquis, d'expériences et d'outils. Ce réseau fournit des aides aux associations mais ne s'occupe pas de la gestion des jardins et il peut aussi donner de la crédibilité à une association créatrice de jardins partagés. Les quatre grands principes de cette démarche (indiqués dans sa Charte) sont de : lutter contre les exclusions et la précarité, produire des légumes (avec une Agriculture Biologique), commercialiser la production en priorité auprès d'un réseau d'adhérents-consommateurs (paniers Bio, programme 30 000 Paniers Solidaires...), intégrer le secteur professionnel agricole local.

L'objectif est de favoriser l'emploi des personnes fragilisées ou en difficultés (salaire subventionné par l'état) pour les travaux des jardins. Réaliser des activités valorisantes et offrir un emploi sont des facteurs d'insertion sociale. D'autres salariés (non subventionnés par l'état) encadrent et sont indispensables au fonctionnement du jardin. Un volet pédagogique de développement de projets avec des écoles et des Centres de Formations des Apprentis est aussi intégré au dispositif.

D'autres initiatives ou manifestations sont citées au cours du débat :

- la « Prairie du canal », un projet de ferme mobile à Bobigny (93) (<http://www.lasaugue.fr/projets/>),
- « les 48 heures de l'agriculture urbaine », les 21 et 22 avril 2018 (<http://www.les48h.fr/>),
- la visite des « Jardins du Marais » près d'Herbignac (56), dans le parc naturel régional de Brière (<http://www.labaule-guerande.com/visite-les-jardins-du-marais-herbignac.html>)...

Jardins partagés : constats et perspectives

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours du débat par les intervenants et participants.

Le jardin partagé¹ peut être créé sur un terrain collectif ou privatif.

L'aspect humain est aussi important que le jardinage. Dans ces lieux d'échanges, favorisant la camaraderie, le lien social est aussi important, voire plus que la culture du sol.

L'absence de produits phytosanitaires et la conservation d'espèces locales ou anciennes sont des constantes dans les différentes initiatives décrites. La conservation, le partage et les échanges de graines et semis sont aussi évoqués.

Il y a aussi une dimension pédagogique essentielle par le biais d'activités développées dans les jardins mais aussi par le partage des connaissances des jardiniers. Terrains de découvertes, ce sont des lieux d'observation de la faune, du sol (adaptation des cultures en fonction de la composition de terre) et de la flore (identification des plantes comestibles sauvages ou connaissances d'utilisations possibles de plantes, transmission des savoirs, croyances et légendes autour des plantes...). Les jardins partagés permettent également d'expérimenter différentes méthodes de culture et d'échanger des procédés et du savoir-faire avec les jardiniers du lieu, et dans certains cas de créer des conservatoires naturels d'espèces végétales.

La production des jardins partagés n'est souvent pas suffisante pour se nourrir. Toutefois, ils engendrent une prise de conscience sur l'alimentation : qualité, goût et saveur des produits, consommation de fruits et légumes de saison et locaux (circuits courts)...

En conclusion, un projet de jardins partagés à Epernon est présenté par Nicolas et Emilia. Ces « Jardins Urbains d'Épernon » viseraient à réhabiliter un ancien verger d'environ 1 ha, en partie en friche. Outre un verger, le projet prévoit d'aménager un potager, de développer des techniques de culture respectueuses de l'environnement (type permaculture) et d'intégrer les dimensions pédagogie, lien social et insertion professionnelle dans la démarche. Une association portant ce projet a été créée et des discussions avec la mairie d'Epernon sont en cours pour obtenir l'autorisation d'accès au terrain et le soutien à cette initiation.

¹<http://www.assemblee-nationale.fr/13/propositions/pion0044.asp>

«... On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public... »